



Journée de restitution nationale des Etats généraux de l'Outre-Mer

Jeudi 1^{er} Octobre 2009

LES ETATS GENERAUX DE L'OUTRE-MER

PROCESSUS ET PERSPECTIVES

I- La méthode : volontarisme et expertise

Lors de son intervention devant les élus de l'Outre-mer, puis sur RFO le 19 février dernier, le Président de la République a décidé qu'un vaste processus de concertation, les Etats généraux de l'Outre-mer, serait organisé sans délai pour préparer les décisions du Comité Interministériel de l'Outre-mer, nouvelle structure créée pour décider des politiques publiques dans les départements et collectivités d'Outre-mer.

Les Etats généraux de l'Outre-mer ont permis à chacun de s'exprimer sans tabou et d'apporter sa contribution pour jeter les bases d'un nouveau modèle économique, social, politique et culturel de nos outre-mer.

Dès le mois d'avril, dans les départements d'Outre-mer et les Collectivités d'Outre-mer les équipes se sont constituées pour débiter la réflexion.

Cet exercice de réflexion collective, d'intelligence partagée, a démontré très rapidement, contrairement à certaines craintes, que rien n'était écrit d'avance.

Pour convaincre non seulement les élus, les personnalités locales, les experts et les socio professionnels, les intellectuels, et aussi toutes celles et tous ceux qui souhaitaient jouer un rôle dans cette phase de constats et de propositions, il fallait que chacun se sente libre de participer et de s'exprimer.

Il fallait également garantir la liberté de communication externe de chacun, aucune idée, aucune proposition n'étant ni confidentielle ni cachée à ceux qui étaient concernés.

Autre caractéristique de la méthode de travail retenue, après une phase de constat, d'état des lieux, les premières propositions ont été rapidement formulées.

La composition de chaque atelier thématique a permis le débat permanent et l'expertise des propositions en interne, ou avec le soutien des services des compagnies consulaires, des administrations de l'Etat et des Collectivités territoriales.

Les travaux ont été organisés autour de huit thèmes, tout en offrant, notamment aux COM, la possibilité d'adapter la liste des thèmes étudiés.

- comment faire baisser les prix et garantir la transparence des circuits de distribution ?
- comment favoriser la production locale et diminuer les importations ?
- quels grands projets structurants pour chaque territoire ?
- comment rénover le dialogue social et la formation professionnelle ?
- comment faire évoluer la gouvernance, tant à l'échelon local qu'à l'échelon central ?
- comment mieux s'insérer dans l'environnement régional ?
- comment garantir l'égalité des chances, promouvoir la diversité et mieux insérer les jeunes ?
- comment réconcilier mémoire, culture et identité ?

Les départements d'Outre-mer ont tous participé aux Etats généraux et parmi les Collectivités d'Outre-mer, la Polynésie française, Mayotte, Saint-Martin, et Saint-Pierre-et-Miquelon ont souhaité s'y associer selon les modalités fixées localement.

Les Ultra-marins vivants en Métropole se sont exprimés sur ces 8 thématiques ainsi que sur 4 autres qui ont été spécifiquement décidées, dans le cadre des Etats généraux dans l'hexagone organisés par la Délégation interministérielle à l'égalité des chances des Français d'Outre-mer.

II - Un calendrier ambitieux

- première étape : la concertation, le travail et les propositions locales (mi avril 2009-fin juillet 2009)

Dans les DOM les huit thèmes dont les contours ont été précisés en concertation avec les élus locaux, ont fait l'objet de réflexions au sein d'ateliers, dont les présidences ont été confiées à des personnalités consensuelles et compétentes.

Leurs travaux ont été très largement ouverts.



- deuxième étape : la restitution nationale des débats (1^{er} octobre 2009)

Cette restitution est organisée dans le cadre d'une journée dédiée aux Etats généraux de l'Outre-mer le 1^{er} octobre 2009. L'ensemble des propositions des DOM et des COM seront présentées de manière synthétique par les représentants des ateliers, en présence du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales et de la Secrétaire d'Etat chargée de l'Outre-mer. Des travaux en ateliers sur les points communs des propositions des DOM et des COM seront animés par les rapporteurs nationaux.

- troisième étape : les décisions du Conseil interministériel de l'Outre-mer (début novembre 2009)

Le Conseil interministériel de l'Outre-mer sera présidé par le Président de la République. Le Premier ministre et des membres du Gouvernement y participeront.

Une première série de décisions issues des travaux des Etats généraux sera prise et les modalités de leur mise en œuvre seront arrêtées.

A la faveur de ce CIOM l'implication d'autres partenaires, collectivités territoriales, institutions financières, acteurs économiques, sociaux et culturels sera précisée.

- quatrième étape : le comité de suivi du CIOM

Pour garantir les engagements publics du CIOM, financiers, juridiques, administratifs, méthodologiques notamment, un comité de suivi des décisions du CIOM sera créé.

Il devra s'assurer en liaison avec toutes les administrations concernées, au premier rang desquelles la DéGéOM que la mise en œuvre des décisions du CIOM est conforme au procès verbal.

Il pourra, en fonction de l'application effective des décisions ou des difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre, proposer toute étude ou réunion, (notamment interministérielle) pour faire le point sur les contraintes rencontrées, afin de les dépasser.

Un document de suivi des décisions du CIOM sera élaboré et fera l'objet d'une présentation à la réunion suivante du CIOM.

III – Le site INTERNET : un instrument d'information et de débats

- Résultats du site Internet des Etats Généraux de l'Outre-Mer durant la phase participative :

Durant la phase de participation du 22 avril au 31 juillet 2009, le site Internet des Etats généraux de l'Outre-Mer a joué un rôle d'information et de dialogue. Selon une procédure simple, rapide et transparente chacun a pu contribuer, commenter mais aussi consulter les documents mis à disposition (contributions institutionnelles émanant des associations, des groupes organisés, des syndicats mais aussi des témoignages vidéos recueillis auprès de personnalités ultramarines, de grands témoins ou de participant(e)s aux réunions publiques.

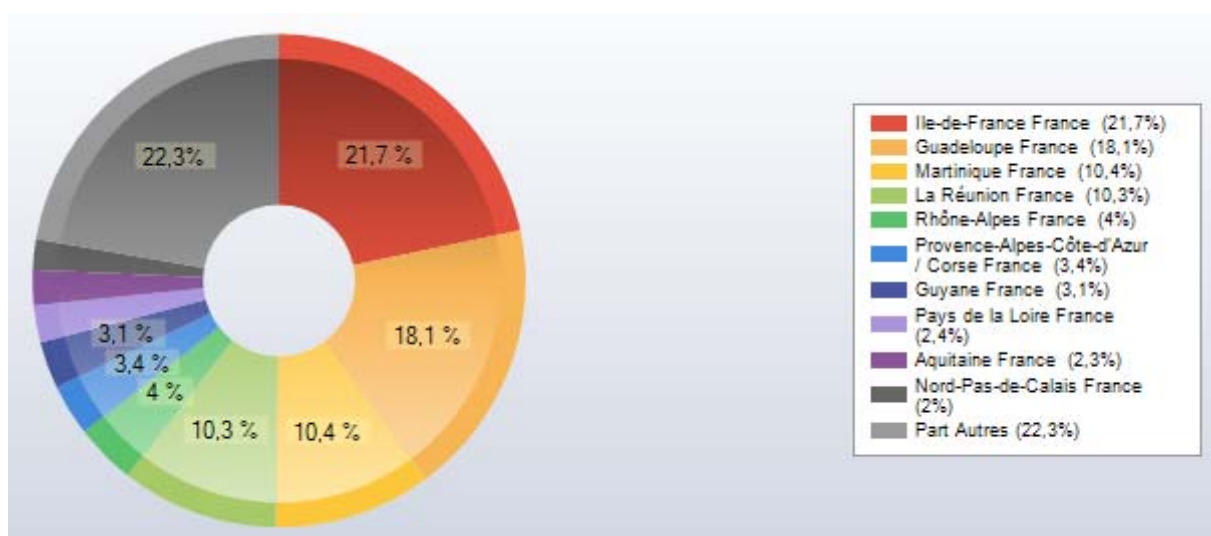
Ainsi, au 31 juillet 2009, date de fermeture de la participation, 124 751 visiteurs uniques ont été comptabilisés, laissant 3 023 contributions et 7 690 commentaires soit 10 713 actes de participation.

- Répartition des contributions et commentaires par thème :

| | Contributions | | Commentaires | |
|--|---------------|----------------|--------------|----------------|
| Comment faire baisser les prix ? | 543 | 17,96% | 413 | 5,37% |
| Comment limiter les importations et augmenter la production locale ? | 211 | 6,98% | 197 | 2,56% |
| Quels projets structurants pour l'avenir de chaque territoire ? | 819 | 27,09% | 642 | 8,35% |
| Comment favoriser le dialogue social et l'accès à la formation professionnelle ? | 108 | 3,57% | 134 | 1,74% |
| Comment mieux organiser la gestion des collectivités et de l'Etat ? | 442 | 14,62% | 5 101 | 66,33% |
| Quelle relation faut-il développer avec les voisins de chaque territoire d'Outre-Mer ? | 112 | 3,70% | 124 | 1,61% |
| Comment améliorer l'insertion des jeunes et garantir l'égalité des chances ? | 497 | 16,44% | 432 | 5,62% |
| Quel travail faut-il accomplir pour réconcilier la mémoire, la culture et l'identité ? | 242 | 8,01% | 585 | 7,61% |
| Hexagone : thèmes spécifiques | 49 | 1,62% | 62 | 0,81% |
| Total général | 3 023 | 100,00% | 7 690 | 100,00% |

Le nombre de commentaires sur le thème de la gouvernance est particulièrement important en raison de la contribution « Ne pas modifier l'article 73 » qui, à elle seule, en a suscité 4281.

- Géolocalisation des visiteurs du site au 31 juillet 2009



- Principales données chiffrées du site des Etats généraux de l'Outre-Mer

| | |
|---------|---|
| 10 713 | C'est le nombre de contributions et commentaires postés * |
| 2 976 | C'est le nombre d'utilisateurs enregistrés * |
| 124 751 | C'est le nombre de visiteurs uniques * |

* chiffres arrêtés à la date du 31 juillet 2009.

IV – La restitution nationale

Le 1^{er} octobre 2009 une journée de restitution nationale des travaux menés dans les DOM, les COM et dans l'hexagone, à l'occasion des Etats généraux, est organisé au Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer en présence du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, et de la Secrétaire d'Etat chargée de l'Outre-mer.

L'ensemble des présidents d'ateliers et les rapporteurs généraux des Etats généraux y participeront de même que les parlementaires ultra-marins, les exécutifs locaux et les rapporteurs nationaux.

Le Président de la mission sénatoriale sur la situation des départements d'Outre-mer, Monsieur Serge LARCHER, et le rapporteur, Monsieur Eric DOLIGÉ, présenteront les conclusions de leurs travaux.

Monsieur Patrick KARAM, Délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer et Monsieur Alfred ALMONT, député, président de l'intergroupe parlementaire de l'Outre-mer interviendront également.

Pour chaque département ou collectivité, un rapporteur, au nom de l'ensemble des autres personnalités présentes, présentera les principales conclusions et pistes de travail opérationnelles résultant des travaux des ateliers.

Par ailleurs, pour chacun des huit thèmes, des travaux en ateliers avec les présidents des ateliers concernés, seront animés par les rapporteurs nationaux autour des points communs qui ont pu être dégagés pour l'ensemble des départements et collectivités d'Outre-mer.

Cette journée de restitution nationale sera une étape clef de reconnaissance des travaux de grande qualité menés localement, mais également d'échanges entre tous les acteurs et décideurs avant le CIOM.

La restitution permettra d'affiner et de confirmer les analyses et les pistes de travail pour le CIOM.

V – Le Comité interministériel de l'Outre-mer : les premières décisions

Un comité interministériel de l'Outre-mer (C.I.O.M) a été créé par décret publié le 19 février 2009 au Journal Officiel.

Il est présidé par le Président de la République, ou par délégation, par le Premier ministre.

De nombreux ministres y participeront, ainsi que le Délégué interministériel à l'égalité des chances des Français de l'Outre-mer, le Délégué général à l'Outre-mer, ou toute personne qualifiée.

Le Comité interministériel de l'Outre-mer sera chargé :

- de définir les orientations politiques de nature à répondre aux besoins et à valoriser les atouts de l'Outre-mer, notamment en matière de développement économique, social, culturel et environnemental.
- d'identifier, au vu des spécificités des Collectivités d'Outre-mer, les adaptations nécessaires aux politiques publiques.
- d'évaluer les résultats des politiques conduites par l'Etat Outre-mer et les progrès en termes d'égalité des chances pour les populations d'Outre-mer.

La première réunion du C.I.O.M sera présidée par le Président de la République au début du mois de novembre.

Des décisions issues des travaux des Etats généraux qui se sont tenus dans les DOM, les COM et en métropole seront alors arrêtées. Ces décisions concerneront l'ensemble des huit thèmes de travail et de réflexion, et tous les territoires concernés.

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

RESTITUTION NATIONALE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'OUTRE-MER

Jeudi 1^{er} octobre 2009

Paris



Témoigner

Avancer

Innover

Proposer

Débattre

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

Madame, Monsieur,

Je suis particulièrement heureuse de vous accueillir pour cette journée de restitution nationale des Etats Généraux de l'Outre-Mer.

Vous vous êtes pleinement mobilisés lors de cette consultation sans précédent outre-mer. Durant ces quatre mois de consultations, d'échanges et de débats sans tabou avec les populations, vous avez contribué à ce que chaque territoire se réapproprie son destin et à faire émerger des propositions pour régénérer le lien irremplaçable entre la métropole et les territoires ultra-marins.

Je tiens à vous remercier pour votre investissement car je mesure l'important travail que vous avez mené au service des populations d'outre-mer.

Cette journée est dédiée aux synthèses des propositions relatives aux discussions locales réalisées par un groupe d'experts de chacune des collectivités de Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, et de la Polynésie Française.

Dans le processus engagé en début d'année avec la consultation des populations, cette journée constitue également un prélude au Conseil Interministériel de l'Outre-Mer, dont la première réunion, présidée par, le Président de la République, Nicolas SARKOZY, se déroulera au début du mois de novembre.

Ce comité annoncera alors une première série de décisions issues des travaux des Etats généraux et les modalités de leur mise en œuvre.

Les Etats généraux seront un moment fondateur du renouveau de l'action publique en outre-mer pour construire ensemble une République véritablement fraternelle dans la confiance retrouvée et la solidarité partagée.

Je vous souhaite une excellente journée de travail et d'échanges.

Marie-Luce PENCHARD
Secrétaire d'État chargée de l'outre-mer

Témoigner

Avancer

Innover

Proposer

Débattre

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

PROGRAMME

- 9h00** Accueil et mise en place des participants, *Salle Félix Eboué*
- 9h30** Intervention de Madame Marie-Luce PENCHARD, Secrétaire d'Etat chargée de l'outre-mer
- 9h45** Présentation par les rapporteurs locaux des conclusions des 4 départements d'outre-mer, de la Polynésie française, des collectivités de Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et des travaux conduits dans l'hexagone.
- Modérateur : M. Richard SAMUEL, préfet, délégué général à l'outre-mer, coordonnateur national des Etats Généraux de l'outre-mer
- **Guadeloupe** : M. Alain ARCONTE, professeur des universités, président honoraire de l'Université des Antilles-Guyane
 - **Guyane** : Olivier HUISMAN, directeur de l'IESG (Institut d'Enseignement Supérieur de la Guyane), rapporteur général
 - **La Réunion** : M. Maurice CERISOLA, Directeur Général de la Société "Crête d'Or", Président de l'A.D.I.R (Association pour le Développement Industriel de la Réunion)
 - **Martinique** : M. Victor-Emmanuel VAUGIRARD, Professeur des Universités en finances à l'université de Strasbourg, rapporteur général
 - **Mayotte** : M. Abdou Soimadou DAHALANI, Président du Conseil Economique et Social, Directeur Général des Services du SMIAM (Syndicat Mixte d'Investissement pour l'Aménagement de Mayotte)
 - **Polynésie Française** : M. Heremoana MAAMAATUAI AHUTAPU, Délégué général / responsable de l'atelier 6, directeur de la maison de la culture - TFTN
 - **Saint-Martin** : M. Jacques SIMONNET, Préfet délégué de Saint-Martin et Saint-Barthélemy
 - **Saint-Pierre-et-Miquelon** : M. Jean-Pierre BERÇOT, Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

- **Hexagone** : M. Thierry LE LAY, Rapporteur coordonnateur, directeur de la prévention et de la protection à la Mairie de Paris

11h30 Présentation des conclusions de la mission sénatoriale sur la situation des départements d'outre-mer présidée par Monsieur Serge LARCHER (rapporteur : M. Eric DOLIGE)

12h15 Intervention de Monsieur Alfred ALMONT, Député de la Martinique, Président de l'Intergroupe parlementaire de l'outre-mer, *Salle Félix Eboué*

12h30 Intervention de Monsieur Patrick KARAM, Délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer

12h45 Cocktail déjeunatoire, Salons Delgrès

14h30 Travaux en 8 ateliers sur les points communs, animés par les rapporteurs nationaux (*salles mentionnées sur le plan de dos de couverture*)

15h45 Synthèse des travaux par M. Richard SAMUEL, préfet, délégué général à l'outre-mer, coordonnateur national des Etats Généraux de l'outre-mer *Salle Félix Eboué*

16h00 Clôture par Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, *Salle Félix Eboué*

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

Liste des ateliers

(voir plan en dos de couverture)

Atelier n°1 : Formation des prix, circuits de distribution et pouvoir d'achat
(2^{ème} étage - pièce 2253)

Atelier n°2 : Productions locales et conditions d'un développement endogène
(RDC - pièce 0185-0187)

Atelier n°3 : Quels grands projets structurants promouvoir pour permettre un
développement durable en outre-mer ?
(2^{ème} étage - pièce 2157)

Atelier n°4 : Rénovation du dialogue social, formation professionnelle, emploi
(1^{er} étage - pièce 1107)

Atelier n°5 : Gouvernance, évolutions institutionnelles locales et adaptation des
administrations centrales
(2^{ème} étage - pièce 2191)

Atelier n°6 : L'insertion de La Réunion dans son environnement régional
(2^{ème} étage - pièce 2145)

Atelier n°7 : Egalité des chances, promotion de la diversité et l'insertion des
jeunes
(1^{er} étage - pièce 1191)

Atelier n°8 : Identité, culture, mémoire
(2^{ème} étage - pièce 2255)

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

LISTE DES INVITE(E)S

I - MEMBRES DE LA MISSION SENATORIALE (BUREAU)

M. Serge LARCHER (Martinique) Président
M. Eric DOLIGE (Loiret) Rapporteur
M. Daniel MARSIN (Guadeloupe) - Vice Président
M. Georges PATIENT (Guyane) - Vice Président
Mme Odette TERRADE (Val de Marne) - Vice Président
M. Gaston FLOSSE (Polynésie française) - Secrétaire
M. Marc MASSION (. Seine Maritime) - Secrétaire
Mme Catherine PROCACCIA (Val de Marne) - Secrétaire
M. Jean-Paul VIRAPOULLE (La Réunion) - Secrétaire

II - PARLEMENTAIRES ET EXECUTIFS LOCAUX

GUADELOUPE

M. Jacques GILLOT Président du Conseil Général
M. Victorin LUREL Président du Conseil Régional
M. Eric JALTON (P.S.) Député de la 1e circonscription
Mme Gabrielle LOUIS-CARABIN (U.M.P.) Député de la 2e circonscription
Mme Jeanny MARC (D.V.G.) Député de la 3e circonscription
M. Victorin LUREL (P.S.) Député de la 4e circonscription
Mme Lucette MICHAUX-CHEVRY (U.M.P.) Sénateur
M. Jacques GILLOT (D.V.G.) Sénateur
M. Daniel MARSIN (D.V.G.) Sénateur

GUYANE

M. Alain TIEN-LIONG Président du Conseil Général
M. Antoine KARAM Président du Conseil Régional
Mme Christiane TAUBIRA (Apparentée P.S.) Député de la 1e circonscription
Mme Chantal BERTHELOT (P.S.) Député de la 2e circonscription
M. Georges PATIENT (D.V.G.) Sénateur
M. Jean-Etienne ANTOINETTE (D.V.G.) Sénateur

MARTINIQUE

M. Claude LISE Président du Conseil Général
M. Alfred MARIE-JEANNE Président du Conseil Régional
M. Louis-Joseph MANSCOUR (P.S.) Député de la 1e circonscription
M. Alfred ALMONT (U.M.P.) Député de la 2e circonscription
M. Serge LETCHIMY (P.P.M.) Député de la 3e circonscription
M. Alfred MARIE-JEANNE (N.I.) Député de la 4e circonscription
M. Serge LARCHER (R.D.S.E.) Sénateur
M. Claude LISE (P.S.) Sénateur

LA REUNION

Mme Nassimah DINDAR Président du Conseil Général
M. Paul VERGES Président du Conseil Régional
M. René-Paul VICTORIA (U.M.P.) Député de la 1e circonscription

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

Mme Huguette BELLO (N.I.) Député de la 2e circonscription
M. Didier ROBERT (U.M.P.) Député de la 3e circonscription
M. Patrick LEBRETON (P.S.) Député de la 4e circonscription
M. Jean-Claude FRUTEAU (P.S.) Député de la 5e circonscription représenté par Denis VIENOT ?
Mme Anne-Marie PAYET (U.C.) Sénateur
Mme Gélita HOARAU (C.R.C.) Sénateur
M. Jean-Paul VIRAPOULLE (U.M.P.) Sénateur

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. Stéphane ARTANO Président du Conseil Territorial
Mme Annick GIRARDIN (N.I.) Député
M. Denis DETCHEVERRY (U.M.P.) Sénateur

MAYOTTE

M. Ahamed ATTOUMANI DOUCHINA Président du Conseil Général
M. Abdoulatifou ALY (M.D.M.) Député
M. Adrien GIRAUD (D.V.D.) Sénateur
M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI (U.M.P.) Sénateur

POLYNESIE FRANCAISE

M. Oscar Manutahi TEMARU Président du Gouvernement
M. Philip SCHYLE Président de l'Assemblée
M. Michel BUIILLARD (U.M.P.) Député de la 1e circonscription et attachée parlementaire Mme Titania REDON
M. Bruno SANDRAS (U.M.P.) Député de la 2e circonscription
M. Gaston FLOSSE (U.M.P.) Sénateur
M. Richard TUHEIAVA (R.E.G) Sénateur

SAINT-MARTIN

M. Frantz GUMBS Président du Conseil Territorial
M. Louis-Constant FLEMING (U.M.P.) Sénateur

DEPUTES EUROPEENS

M. Elie HOARAU Député Européen Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique
M. Maurice PONGA Député Européen Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens)
M. Patrice TIROLIEN Député Européen Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement Européen

INTERGROUPE PARLEMENTAIRE DE L'OUTRE-MER

M. Alfred ALMONT, Président

GROUPE OUTRE-MER DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

M. Michel PAOLETTI, Président (Polynésie Française)
M. Jean-Michel PENCHARD, membre du bureau (Guadeloupe)
Mme Jacqueline ANDRÉ (Saint-Pierre-et-Miquelon)
Mme Anziza MOUSTOIFA (Mayotte)
M. Younoussou Goulam Mamode OMARJEE (La Réunion)
M. Marcel OSENAT (Martinique)
M. Nestor RADJOU (Guyane)

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

M. Laurent FUENTES (Saint-Martin)

III - PRESIDENTS D'ATELIER ET RAPPORTEURS GENERAUX

GUADELOUPE

Coordonnateur local : M. Claude GIRAULT, administrateur civil hors classe

Rapporteur général : M. Alain ARCONTE, Président honoraire de l'Université des Antilles et de la Guyane,

Rapporteur général : M. Christophe WACHTER

1 Formation des prix, organisation de la distribution

Présidente : Mme Délile DIMAN, Professeur, Présidente de la société des économistes de Guadeloupe

2 Production locale

Président : M. Joseph MOUEZA, Chef d'entreprise

Coprésident : M. Fred DESALMES, Entrepreneur

3 Grands projets structurants

Président : M. Eustase JANKY, Professeur de médecine

4 Dialogue social

Président : M. Eric JALTON, Président du CESR

5 Gouvernance

Président : M. Maurice MARIANNE, Bâtonnier de l'ordre des avocats

6 Insertion dans l'environnement

Président : M. Blaise ALDO, Maire de Ste Anne, ancien député européen

7 Egalité des chances

Présidente : Mme Jeanny MARC, Député

8 Identité, culture et mémoire

Président : M. Jean-Jacques JEREMIE, Président de la CCEE

GUYANE

Rapporteurs généraux : M. Olivier HUISMAN, directeur de l'IESG (institut d'enseignement supérieur de la Guyane), Président du GIS IRISTA

Mme Muriel ICARE

1 Formation des prix, organisation de la distribution

Président : M. Rémy Louis BUDOC, Directeur du Port et de l'aéroport

2 Production locale

Présidente : Mme Chantal BERTHELOT, Député représentée par M. George Michel KARAM

Coprésident : M. BOULLANGER, chef d'entreprise

3 Grands projets structurants

Président : M. PRIMEROSE, Président du pôle de recherche universitaire

4 Dialogue social

Président : M. Roger LOUPEC, CESR

5 Gouvernance

Président : M. Patrick LINGIBE, Bâtonnier de l'ordre des avocats

6 Insertion dans l'environnement

Présidente : Mme Fabienne MATHURIN BROUARD, Maire de St Georges de l'Oyapock

7 Egalité des chances

Président : M. Yves-André CHESNAY, Docteur, psychiatre, praticien hospitalier

Coprésident : M. Raphaël ROBINSON, Principal de collège à la retraite

8 Identité, culture et mémoire

Président : M. Auxence CONTOUT, CCEE

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

**" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "**

Coprésident : M. Rodolphe ALEXANDRE, Maire de Cayenne

MARTINIQUE

Coordonnateur local : M. Bertrand LEFEBVRE DE SAINT-GERMAIN, directeur de projet
Rapporteur général : Victor-Emmanuel VAUGIRARD, Professeur des Universités en finances à l'université de Strasbourg, rapporteur général

1 Formation des prix, organisation de la distribution

Président : M. Marcel OSENAT, CESN Chef d'entreprise

Président : M. Ange LAVENAIRE, Maire et conseiller général

2 Production locale

Président : M. Pierre MARIE JOSEPH, Président de l'association des moyennes et petites industries
Coprésident : M. Louis Daniel BERTOME, Président de la chambre d'agriculture représenté par Mme Patricia LIDAR

3 Grands projets structurants

Président : M. Pascal SAFFACHE, Président de l'UAG

Coprésident : M. Maurice BURAC, Professeur, directeur d'un laboratoire

Coprésident : M. Claude POMPIERE, Président de la Chambre de commerce et d'industrie

4 Dialogue social

Président : M. Michel CRISPIN, Directeur du CESR

Coprésident : M. Jocelyn QUITMAN, Gérant de société

5 Gouvernance

Président : M. Daniel MARIE SAINTE, 1er vice-président du Conseil Régional

Coprésidente : Mme Catherine CONCONNE, Conseiller général, adjointe au Maire

6 Insertion dans l'environnement

Président : M. Emmanuel JOS, Docteur en droit public, directeur du centre de recherche sur les pouvoirs locaux dans la Caraïbe

Coprésident : M. Justin DANIEL, Professeur de sciences politiques

7 Egalité des chances

Président : M. Aimé CHARLES-NICOLAS, Psychiatre, Directeur de centre de toxicomanie

Coprésident : M. Manuel BAUDOIN, Président d'une société immobilière

Coprésidente : Mme Jacqueline JANVIER-DESIR, Directrice d'un organisme collecteur de fonds pour la formation professionnelle

8 Identité, culture et mémoire

Président : M. Edmond MONDESIR, Président commission culture au conseil régional

Coprésident : M. Jean-Claude WILLIAM, Vice-président du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE)

MAYOTTE

Rapporteur général : M. Abdou Souamadou DAHALANI, Président du conseil économique et social

1 Formation des prix, organisation de la distribution

Président : M. Abdou M'HAMADI, Premier Vice-Président du Conseil Général

2 Production locale

Président : M. Abdou Souamadi DAHALANI du conseil économique et social

3 Grands projets structurants

Président : M. Boinali SAID TOUMBOU, Secrétaire général CISMA CFTD

4 Dialogue social

Président : M. Michel TAILLEFER, Président du MEDEF

5 Gouvernance - foncier

Président : M. Amedi BOINAHERY-IBRAHIM, Président de l'association des Maires, Maire de Tsingoni

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

6 Insertion dans l'environnement

Président : M. Saïd OMAR OILI, Conseiller général de Dzaoudzi-Labattoir

7 Egalité des chances

Président : M. FADUL AHMED, Conseiller général de Pamandzi

8 Identité, culture et mémoire

Président : M. Ibrahim ABOUBACAR, Conseiller général de Sada

POLYNESIE FRANÇAISE

M. Bernard GEOFFROY, coordonnateur de la Polynésie française pour les Etats généraux de l'Outre-mer,

Délégué général : M. Joël ALLAIN, ancien directeur général de la société EDT (électricité de Tahiti)

Délégué général : M. Heremoana MAAMAATUAI AHUTAPU

1 - La Polynésie française face au choc de la crise économique et financière : Plan de relance et renforcement de la cohésion sociale

Responsable : Mme Tamatoa BAMBRIDGE chercheur au CNRS représentée par M Florent VENAYRE, maître de conférence à l'université de la Polynésie française,

2 - Grands projets structurants et développement durable

Responsable d'atelier : M. Joël ALLAIN, ancien directeur général de la société EDT (électricité de Tahiti)

3 - Le renforcement de la contribution des productions locales au développement économique et à la promotion d'un développement endogène au bénéfice des polynésiens

Responsable : M. Christophe SERRA-MALLOL, enseignant chercheur à l'ISEPP (institut supérieur d'enseignement privé de Polynésie),

4 - Le renforcement de l'efficacité du fonctionnement des institutions de la Polynésie Française

Responsable : Mme Yolande VERNAUDON, chef du service de l'inspection générale de l'administration de la Polynésie française,

5 - La mise en œuvre d'un partenariat rénové entre la Polynésie française, les communes et l'Etat

Responsable : M. Jean Paul BARRAL représenté par M Bernard AMIGUES, directeur de Cabinet du Maire de Pirae,

6 - La promotion de la culture polynésienne et le développement culturel et artistique en Polynésie française

Responsable : M. Heremoana MAAMAATUAI AHUTAPU, directeur de la maison de la culture,

7 - Gérer l'après nucléaire : mémoire, reconnaissance et responsabilités

Responsable : M. Patrick HOWELL, directeur de l'institut Louis Malardé

8 - Etats Généraux des Archipels

LA REUNION

Rapporteur désigné : Maurice CERISOLA

1 - Formation des prix, organisation de la distribution

Président : M. Jean Yves ROCHOUX, ancien maître de conférence représenté par M. Hervé MARODON, Président des transitaires,

M. Patrick GUILLAUMIN, rapporteur d'atelier

2 - Production locale

Président : M. Maurice CERISOLA, Président de la Réunion économique

Coprésident : M. Jean Pierre AVRIL ; Agriculteur, Président du pôle de compétitivité " agronutrition en milieu tropical-qualitropic ", président de la fédération réunionnaise des coopératives agricoles

3 - Grands projets structurants

Président : M. Philippe BERNE, Vice-président du Conseil régional, délégué à l'aménagement du territoire

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

4 - Dialogue social

Président : M. Alix SERY, Ancien directeur départemental du travail

5 - Gouvernance

Président : M. Eric MAGAMOOTOO, Président de la Chambre de commerce

6 - Insertion dans l'environnement

Président : M. Abdeali GOULAMALY

M. Wilfrid BERTILE, rapporteur d'atelier

7 - Egalité des chances

Président : M. Mohamed ROCHDI, Président de l'Université de la Réunion

8 - Identité, culture et mémoire

Président : M. Roger RAMCHETTY, Président du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement

Rapporteur de l'atelier : M. Carpanin MARIMOUTOU

SAINT-MARTIN

Rapporteur : M. Jacques SIMONNET, préfet délégué

- *Formation des prix, circuits de distribution et pouvoir d'achat*

Président : M. Georges URSULET, Directeur de trois supermarchés sous l'enseigne US import (en partie française)

- *Productions locales et conditions d'un développement endogène*

Présidente : Mme Angèle DORMOY, Chef de plusieurs entreprises

- *Egalité des chances et promotion de la diversité et insertion des jeunes*

Président : M. Louis MUSSINGTON, Enseignant, fondateur d'une association d'insertion, conseiller territorial, député suppléant de St Martin

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Rapporteur général : M. Jean-Pierre BERCOT, préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon

1 - *Identité et environnement régional*

Président : M. Denis DETCHEVERRY, Sénateur

2 - *Economie et développement*

Président : M. Stéphane ARTANO, Président du Conseil territorial

Coprésident : M. Max OLAISOLA, Président du conseil économique, social et culturel

3 - *Travail, emploi et formation*

Présidente : Mme Jacqueline ANDRE, Conseiller économique et social

4 - *Statut de l'archipel*

Présidente : Mme Annick GIRARDIN, Député de St-Pierre et Miquelon

Mme Karine CLAIREAUX, Maire de Saint-Pierre

HEXAGONE

M. Patrick KARAM, Délégué interministériel à l'égalité des chances des français d'Outre-Mer et son Cabinet (M. Gérard LEMAIRE, Préfet directeur du Cabinet, Mme Samia BADAT, Chef de Cabinet, et Mme Jocelyne DENIZE, chargée de mission, M. Jordan LOLO-PAOLINI, chargé de communication)

Rapporteurs coordonnateurs :

Mme Mémona HINTERMANN, journaliste, grand reporter France3

M. Thierry LE LAY, directeur de la prévention et de la protection à la Mairie de Paris

M. David AUERBACH CHIFFRIN, Président de l'association T JENBE RED

1 *Formation des prix, organisation de la distribution (Hexagone 7)*

Rapporteur : M. Guy NUMA, Enseignant, chercheur en économie à Paris-Dauphine

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

Rapporteur : M. Pascal PERRI, Professeur d'économie en école de commerce

2 Production locale (Hexagone 3)

Rapporteur : M. Christian de LAUZANGHEIN, Professeur émérite à l'Université Paris V

Rapporteur : M. José PENTOSCOPE, Président de CIFORDOM

3 - Grands projets structurants(Hexagone 6)

Rapporteur : M. Jean-Jacob BICEP, Doctorant en géopolitique, adjoint au Maire du 20e arrondissement de Paris

Rapporteur : M. Yann GENIES, Directeur du développement d'AREVA Group

4 - Dialogue social (Hexagone 4)

Rapporteur : M. Max BOULANGER, Professeur de gestion et d'économie

Rapporteur : M. Jules CAPRO PLACIDE, Chargé des finances et du service public - Mairie de Paris

5 - Gouvernance (Hexagone 8)

Rapporteur : M. Gilbert PARIS, Conseiller municipal au Plessis-Pâté

Rapporteur : M. Pierre PLUTON, Maire d'Evry-Crégy-sur-Yerre

6 - Insertion dans l'environnement (Hexagone 1)

Rapporteur : M. Robby JUDES, Administrateur civil au MAEE

Rapporteur : M. Jean Jacques SEYMOUR, Ecrivain, journaliste à Tropiques FM

4 ou 7 Egalité des chances (Hexagone 5, 10 -sous-groupes 1 et 2- et 11)

Rapporteur : M. Patrick ARNOLIN, Proviseur de lycée

Rapporteur : M. Richard MELIS, Général de Brigade aérienne (2S) Secrétaire général du concours commun " mines et ponts "

8 - Identité, culture et mémoire (Hexagone 2 -sous-groupe 2)

Rapporteur : Mme Nathalie FANFANT, Directrice de l'agence de communication Maditerra
La culture, la mémoire et l'identité

a) 8 Culture et visibilité (Hexagone 9 sous-groupe 1)

Rapporteur : M. Greg GERMAIN, Comédien, réalisateur et producteur

Rapporteur : M. Claudy SIAR, Directeur de Tropiques FM

b) 8 Mémoire et identité (Hexagone 2 sous-groupe 2)

Rapporteur : M. François DURPAIRE, Professeur d'histoire à la Sorbonne, écrivain

Rapporteur : M. Jean Claude JUDITH DE SALINS, Président de l'ARCC

Rapporteur : M. Pierre PASTEL, Sociologue, chercheur, enseignant à l'Université de Paris Saint-Denis

L'égalité des chances, la lutte contre les discriminations et la citoyenneté

a) 7 Egalité des chances et lutte contre les discriminations (notamment drépanocytose (10 sous-groupe 1 l'insertion et la famille)

Rapporteur : M. David AUERBACH CHIFFRIN, Président de l'association TJENBE RED
(Hexagone 10)

Rapporteur : M. Daniel DALIN, Président CollectifDom

Rapporteur : M. Stéphane POCRAIN, Directeur de stratégie et des contenus, ancien porte-parole des Verts

B) 7 Citoyenneté (Hexagone 10 sous-groupe 2)

Rapporteur : M. Gérard GINAC, Adjoint au Maire de Montfermeil, membre de l'AMEDOM

Rapporteur : Mme Sophie JAQUEST, Conseillère régionale d'Ile-de-France

Rapporteur : M. Freddy LOYSON, Président de la SMODOM

7 Le Sport (Hexagone 11)

Rapporteur : M. Daniel ILLEMAY, Secrétaire général de la fédération de MUAYTHAI, responsable de l'association pour le développement et la promotion des sports de combat ultramarins

Rapporteur : M. René SILO, Président de l'association La Colombienne, Président de l'ADPSU et

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

membre de la commission centrale outre-mer de la FFF

Rapporteur : M. Bernard SOLITUDE, Avocat au Barreau de Paris, secrétaire général de l'ADPSU

3 - *Autres problématiques liées à l'éloignement (Hexagone 12)*

Rapporteur : Mme Lydie CONDAPANAIKEN-DURIEZ, Docteur en littérature et sciences humaines, consultante en communication et culture,

Rapporteur : Mme Christiane NOLLET, Fonctionnaire internationale de l'UNESCO

Rapporteur : M. Patrick THEOPHILE, Président de l'Amicale des agents de la RATP

IV - RAPPORTEURS NATIONAUX

1 - Formation des prix, organisation de la distribution

Mme Anne BOLLIET (inspecteur général des finances)

2 - *Production locale*

M. Jean-Pierre BASTIE (inspecteur général de l'agriculture)

Mme Corinne DESFORGES (inspecteur général de l'administration)

3 - *Grands projets structurants*

M. Philippe LEYSSENE (ambassadeur coopération régionale Océan Indien)

4 - *Dialogue social*

M. Marc BIEHLER (inspecteur général des affaires sanitaires et sociales)

M. Werner GAGNERON (inspecteur général de l'administration)

5 - Gouvernance

M. Fred CONSTANT (MAE)

M. Stéphane DIEMERT (SEOM) (Président de tribunal administratif)

M. Ramiro RIERA (inspecteur général de l'administration)

6 - *Insertion dans l'environnement*

M. Fred CONSTANT (MAEE)

M. Philippe LEYSSENE (ambassadeur coopération régionale Océan Indien)

M. Christian PONCET (directeur de Projet)

Mme Françoise VERGES

7 - *Egalité des chances*

M. André TANTI (inspecteur général des finances)

8 - *Identité, culture et mémoire*

M. Daniel MAXIMIN

Mme Françoise VERGES

V - CORRESPONDANTS CABINETS ET SERVICES

Présidence de la République

M. Olivier BIANCARELLI, Conseiller

M. Benoît LOMBRIERE, Conseiller technique

Premier Ministre : M. Frédéric VEAU, Conseiller technique

Représentants des ministères et secrétariats d'Etat (Cabinet et directions)

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

VI - PREFETS ET HAUT-COMMISSAIRES

M. Nicolas DESFORGES (Guadeloupe)
M. Ange MANCINI (Martinique)
M. Daniel FERREY (Guyane)
M. Jacques SIMONNET (Saint-Martin)
M. Jean-Pierre BERCOT (Saint-Pierre-et-Miquelon)
M. Pierre-Henry MACCIONI (La Réunion)
M. Hubert DERACHE (Mayotte)
M. Adolphe COLRAT (Polynésie Française)

VII - SENAT et AMF

M. Dominique VIAN, Préfet, Conseiller spécial auprès du Président du Sénat pour les Collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer
Mme Dinah DESJARDINS, Conseillère au service des collectivités territoriales
M. Guillaume RENAUDINEAU, Administrateur principal à la commission des Affaires Etrangères
M. Romain GODET, Administrateur à la Commission des Lois
M. Julien ROBINEAU, Administrateur à la Commission des Finances
M. François BOUTON, Administrateur à la Commission de l'Economie
M. Philippe BRAULT, Administrateur à la Commission des Affaires sociales
Mme Agnès MOULIN, Responsable du secrétariat de la mission sénatoriale et de la coordination des travaux, Conseillère au service de la séance et responsable de la division des lois
Mme Joelle EDOUARD Assistante Parlementaire du Sénateur Serge LARCHER

Mme Annick PILLEVESSE, responsable du service juridique
M. Sylvain BELLION, responsable du département Ville Urbanisme Habitat (ou Geneviève RUMEAU ou Charlotte de FONTAINES)
M. Thomas ROBY, plume du Président

VIII - Cabinet de la Secrétaire d'Etat chargée de l'outre-mer (SEOM)

M. Denis ROBIN, Directeur du cabinet
M. Olivier JACOB, Directeur adjoint du cabinet (affaires régaliennes, questions budgétaires et évaluation des politiques publiques)
M. Grégory KROMWELL, Chef de cabinet
M. Gilles HUBERSON, Conseiller diplomatique en charge des affaires internationales et européennes
M. Matthieu BEJOT, Conseiller en charge de la presse et de la communication
Mme Laëtitia DE LA MAISONNEUVE, Conseillère parlementaire
M. Xavier BRUNETIERE, Conseiller technique (logement, éducation, santé, jeunesse)
M. Vincent MALFERE, Conseiller technique (développement durable, environnement, mer, infrastructures, transports, énergies)
M. Christophe NOEL DU PAYRAT, Conseiller technique (Tourisme, artisanat, commerce, concurrence et formation des prix, économie numérique, défiscalisation)
M. Xavier VANT, Conseiller technique
M. Foulques CHOMBART DE LAUWE, Conseiller technique
M. Claude VODINH, Conseiller technique

RESTITUTION NATIONALE
1^{ER} OCTOBRE 2009

" Construire ensemble une république
véritablement fraternelle "

IX -Délégation Générale à l'outre-mer (DÉGÉOM)

M. Jacques LUCBEREILH, Délégué général adjoint à l'outre-mer
M. Frédéric PAPET, directeur du Cabinet
M. Ambroise DEVAUX, adjoint au directeur du Cabinet
M. Thierry MONCHATRE, Chargé de la communication interne et institutionnelle

Commandement du service militaire adapté

Général Didier SIMON, commandant du Service militaire adapté
Colonel Jean-Michel LUCCITTI, chef d'Etat major du Service militaire adapté

Service des Politiques Publiques

M. Jean Loup MERLOT, chef du département de l'écologie, du logement et du développement et de l'aménagement durable
M. Frédéric EYMARD, adjoint au chef du département de l'écologie, du logement et du développement et de l'aménagement durable
Mme Nathalie KUBICEK, chargée de mission développement durable et recherche (DELDAD)
Mme Véronique DEFFRASNES, chef du département de la cohésion sociale, de la santé et de l'enseignement
Mme Sandrine ODOUL-PIROUE, adjointe au chef du département de la cohésion sociale, de la santé et de l'enseignement
M. Patrice HOARAU, chargé de mission culture, audiovisuel, jeunesse et sport (DCSSE)
M. Jean-Bernard NILAM, chef du département de la vie économique, de l'emploi et de la formation
Mme Eliane LOUISIA, adjointe au chef du département de la vie économique, de l'emploi et de la formation
M. Olivier DEGENMANN, chef du département des politiques agricoles, rurales et maritimes
M. Jack PLAISIR, adjoint au chef du département des politiques agricoles, rurales et maritimes
Mme Myriam AFLALO, chef du département des politiques européennes, d'insertion régionale et de valorisation de l'outre-mer

Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles

M. Rodolphe JUY-BIRMANN, Sous-directeur,
M. Xavier BARROIS, Adjoint au sous-directeur, service des affaires juridiques et institutionnelles
M. Florian ROUSSEL, chef du département du droit public et des affaires institutionnelles
M. Bertrand BEAUVICHE, chef du département des collectivités locales,
M. François BOCKEL, chef de la mission du droit européen et international,

Service de l'évaluation de la prospective et de la dépense de l'Etat

M. Alexandre ROCHATTE, Sous-directeur,
Mme Caroline CAVADINI, chef du département de la statistique et du système d'information outre-mer,
Mme Juliette AMAR, chef du département de l'évaluation des politiques publiques et de la prospective
M. Serge KAYSER, chef du département de la dépense de l'Etat

X- EGOM

Mme Joëlle PASCOËT, Directeur de projet, Secrétaire Général des EGOM,
M. Christian PONCET, Directeur de projet, chargé de la départementalisation de Mayotte



Néanmoins, un chemin est tracé. Un message d'espoir est envoyé à ces ultramarins qui nous regardent aujourd'hui. Ils attendent beaucoup de ce travail auquel vous avez accepté de participer et pour lesquels certains, je le sais, se sont beaucoup investis. Qui portera ce message d'espoir si nous même ne sommes pas convaincus qu'il faut, au delà de toutes les sensibilités politiques, aller de l'avant ?

C'est pourquoi nous n'avons pas le droit d'avoir des états d'âmes. Certes les obstacles ne manquent pas. Mais les opportunités sont là et nous avons le devoir de montrer que nous sommes capables de rebâtir la confiance et de forger l'avenir de ces territoires afin qu'enfin, le regard que nous avons sur l'outre-mer, et que tous nos compatriotes ont dans le cœur, change. Nous avons tous ici ce souci d'un avenir partagé.



Discours de Mme Marie-Luce Penchard Secrétaire d'Etat chargée de l'Outre-Mer

Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le délégué interministériel,
Mesdames et Messieurs représentant les ateliers des Etats Généraux,
Mesdames et Messieurs les directeurs, et membres des cabinets ministériels,
Mesdames et Messieurs les rapporteurs nationaux,
Mesdames et Messieurs,

En ouvrant les travaux de la journée de restitution nationale des Etats généraux de l'outre-mer, nous participons à une étape cruciale d'un processus décidé et annoncé par le Président de la République en février dernier. Les mois qui se sont écoulés ont passé très vite, pour autant vous avez réalisé un travail considérable et novateur.

Cette journée de restitution nationale, nous l'avons organisée pour vous donner la parole, pour que vous vous exprimiez, publiquement, représentants de tous les départements et toutes les collectivités d'outre-mer qui ont participé aux Etats généraux.

La restitution de vos travaux, ce n'est ni une synthèse, ni un compte rendu. Vous allez nous faire part de vos analyses, de vos objectifs, de vos demandes. Et nous allons vous écouter pour qu'ensemble nous préparions les décisions à court terme ou plus structurelles qui nous apparaissent indispensables. La réunion du premier comité interministériel de l'outre-mer dans un mois arrêtera les premières décisions.

Si le Président de la République a décidé de lancer les Etats généraux de l'outre-mer, c'est qu'il a confiance dans les outre-mer, et dans la capacité des ultramarins à se montrer efficaces.

C'est aussi parce qu'il a fait le constat que les systèmes précédents ne marchaient pas. En quelque sorte, nous étions arrivés à la fin d'un cycle.

Car, la crise sociale en février aux Antilles a été le révélateur d'un malaise profond. Comme l'a dit à juste titre Daniel Maximin que je salue, « c'est une éruption sociale, mais derrière cette éruption sociale, il y eu l'irruption identitaire ». Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est l'avenir. L'avenir des outre-mer, l'avenir des relations entre la métropole et les outre-mer. Je veux que tous ensemble, nous « tournions la page ».



Je le dis sans démagogie, nous avons voulu sortir des approches traditionnelles, fondées sur la technicité, voire sur la technocratie. L'expertise locale, celle des politiques, des entrepreneurs, des intellectuels, des associations a été préférée aux seules propositions des administrations de l'Etat ou des collectivités territoriales.

Cette méthode de la confrontation des idées, le Gouvernement l'a expérimentée dans d'autres domaines, dans des secteurs clés pour le développement national, je pense aux services, ou à l'industrie automobile.

Cette méthode a aussi l'immense avantage de permettre à chaque département ou collectivité d'outre-mer de préparer des propositions et des réponses spécifiques à chaque territoire. Et je crois qu'ainsi, vous avez évité l'écueil qui aurait constitué à réinventer les politiques publiques outre-mer.

Tous les départements d'outre-mer, quatre collectivités d'outre-mer, et les représentants des ultramarins vivant en métropole ont participé aux Etats généraux.

Le premier défi que le Gouvernement a dû relever en lançant les Etats généraux était de vous convaincre qu'il n'y avait pas de décisions écrites à l'avance. Il n'y avait ni scénarios, ni plans B. Notre conviction profonde, c'était que l'avenir s'écrivait depuis les territoires.

Le Président de la République le disait en Guadeloupe en juin dernier « ces Etats généraux, ce sont les vôtres ». Et pour vous en donner la garantie, nous vous avons laissé organiser vos travaux, comme vous l'entendiez.

Les coordonateurs locaux ont été des facilitateurs. Dès lors que les présidents d'atelier étaient nommés, les équipes ont commencé à se constituer.

La demande a été formulée d'allonger la phase locale des Etats Généraux, repousser la conclusion des travaux à fin juillet au lieu de fin mai, pour permettre l'écoute, le dialogue et la concertation avec la population. Nous l'avons immédiatement accepté.

C'est ainsi qu'est née l'idée chez les présidents d'ateliers en Guadeloupe, d'ouvrir leurs travaux à la population, en se rendant sur le terrain, dans plusieurs villes entre la fin du mois d'avril et le début du mois de juillet.

Cette démarche, appelée « village » a permis à la population, à ceux qui le souhaitent, de venir s'exprimer et de débattre avec les membres des ateliers qui étaient tous réunis au même endroit et au même moment. Les autres départements ont suivi cette idée d'ouverture et de débats avec la population.



Cette ouverture, elle s'est aussi manifestée, en concertation avec l'éducation nationale, pour mener une action spécifique, pour mobiliser les collégiens et les lycéens devenus acteurs des Etats généraux.

Je veux aussi souligner le rôle des collectivités territoriales : les conseils généraux et les conseils régionaux et des conseils économiques et sociaux ont fait preuve de réactivité et d'efficacité que je tiens à saluer personnellement. Les remercier aussi lorsqu'ils ont décidé de se prononcer par vote sur les propositions.

Dès lors que la phase initiale des travaux s'achevait, les villages et les réunions publiques ont naturellement entraîné des reportages radio et télévisés. Les Etats généraux devenaient ainsi une opération grand public.

Le site INTERNET a été un instrument d'informations et de débats : plus de 130 000 connexions ont eu lieu et plus de 10 000 contributions ou réactions ont été envoyées. Je veux souligner que les métropolitains ont été nombreux à s'exprimer via internet.

Aujourd'hui, vous allez, par territoire, vous exprimer, faire valoir vos convictions.

Je sais que l'exercice est difficile car dégager l'essentiel de ce long travail en quelques minutes est frustrant. Je vous remercie d'en avoir accepté la règle, et d'en avoir facilité la présentation en la confiant à l'un d'entre vous dans chaque département ou collectivité. Toutes et tous qui êtes présents, vous avez joué un rôle crucial dans vos ateliers, au service de l'intérêt général de votre département ou de votre collectivité.

Au côté du Président de la République aux Antilles au mois de juin, avec le Premier Ministre à La Réunion et à Mayotte début juillet, je vous ai rencontrés.

J'ai été très impressionnée par vos pistes de réflexion et vos propositions d'action. Le Chef de l'Etat vous invitait à vous exprimer sans tabou, il a été entendu.

J'ai bien compris que si des lignes directrices pouvaient être tracées, ce sont surtout des mesures concrètes, par territoire, que vous proposez et attendez.

Des mesures pour l'égalité des chances, des efforts massifs - on parle de plan Marshall - ; lutter contre la vie chère, en associant les consommateurs ; Préserver l'environnement et en faire un atout du développement ; construire des logements sociaux ; élargir votre champ d'action et celui de la Nation dans votre environnement régional ; mieux reconnaître vos identités et vos cultures ; créer, enfin, un vrai dialogue social qui fonde une relation normale au sein du monde du travail et permette le développement économique.

Seul le prononcé fait foi



Cet après-midi dans les réunions d'atelier, vous débattrez de ce qui vous différencie les uns des autres, mais aussi des points communs ou comparables. Je remercie Mmes et MM. les rapporteurs nationaux qui joueront le rôle de modérateur pendant ces travaux.

MM. les Sénateurs, M. le Président LARCHER, M. le Rapporteur général DOLIGÉ, merci d'être présents. Vous allez présenter les principales pistes et conclusions que votre excellent rapport présente. Votre constat, un constat réalisé sur le terrain, de manière rigoureuse, est souvent implacable, mais réaliste. Merci des projets d'évolution que vous proposez, elles nous permettront ensemble d'avancer pour rénover le mode de relation entre la métropole et les outre-mer.

Je remercie également le Président de l'intergroupe parlementaire de l'outre-mer, le Sénateur Alfred ALMONT, de sa présence et de sa mobilisation.

Je veux dire également à M. le Délégué interministériel à l'égalité des chances des français d'outre-mer, combien les travaux menés dans l'hexagone sont complémentaires de ceux menés outre-mer. Votre capacité de mobilisation, Cher Patrick Karam, a permis aux meilleurs experts comme à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent de participer. Votre ténacité, votre volonté de bouger les lignes sont des gages solides pour que des décisions prochaines confortent la solidarité entre nos concitoyens ultramarins, où qu'ils vivent.

A l'issue de nos travaux, après avoir dégagé les grandes lignes directrices et les thèmes d'actions pour les départements et les collectivités d'outre-mer, nous entrons dans une phase cruciale, celle de la préparation du premier comité interministériel de l'outre-mer.

Le Chef de l'Etat le présidera dans quelques semaines. D'ici là, avec M. le Délégué général à l'outre-mer, nous aurons préparé les propositions qui seront soumises à sa décision. Je remercie à cette occasion, les représentants des administrations centrales et des cabinets ministériels aujourd'hui présents pour leur contribution et leurs avis.

Avant de vous écouter, j'aimerais vous dire ce qui me tient particulièrement à cœur. Les Etats Généraux ont été l'occasion d'une grande mobilisation. Chacun a pu y contribuer à son échelle et sans tabou. Toutes les propositions ne seront peut-être pas reprises dans leur détail. Néanmoins, un chemin est tracé. Un message d'espoir est envoyé à ces ultramarins qui nous regardent aujourd'hui. Ils attendent beaucoup de ce travail auquel vous avez accepté de participer et pour lesquels certains, je le sais, se sont beaucoup investis. Qui portera ce



message d'espoir si nous même ne sommes pas convaincus qu'il faut, au delà de toutes les sensibilités politiques, aller de l'avant ?

C'est pourquoi nous n'avons pas le droit d'avoir des états d'âmes. Certes les obstacles ne manquent pas. Mais les opportunités sont là et nous avons le devoir de montrer que nous sommes capables de rebâtir la confiance et de forger l'avenir de ces territoires afin qu'enfin, le regard que nous avons sur l'outre-mer, et que tous nos compatriotes ont dans le cœur, change. Nous avons tous ici ce souci d'un avenir partagé.